



Extrait de procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Vallée-Jonction tenue le 6 février 2017, 19h30, au lieu habituel des séances situé au 259, rue Jean-Marie-Rousseau et à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers(ères) :

Catherine Fournier
Martial Labbé
Jérôme Lachance
François Drouin
Émilie Grenier-Hamel
Marc Lessard

formant quorum sous la présidence du maire Réal Bisson. Julie Cliche, directrice générale assiste à la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-02-07 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;


ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

À CES CAUSES, Il est proposé par madame Catherine Fournier et résolu par l'ensemble des conseillers présents de proclamer la Municipalité de Vallée-Jonction, alliée contre la violence conjugale.

Copie certifiée conforme
Donnée à Vallée-Jonction
Ce 8 février 2017


Lise Vachon
Dir. gén. adj.